

Pour poursuivre et mettre en œuvre la réforme des études médicales en cours nous avons besoin de financements.

COMMENT VERSER ?

Adressez-vous à l'organisme collecteur habilité de votre choix (OPCO Opérateur de de Compétences). Il vous fournira un bordereau de versement ad hoc.

Spécifiez par écrit :

- **la somme** que vous désirez verser
- **le diplôme** (éventuellement précisez la discipline et/ou le nom de l'enseignant) que vous souhaitez particulièrement soutenir.

Nos diplômes se trouvent sous l'appellation « **PÔLE SCIENCES VIE ENVIRONNEMENT SANTÉ/ UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE / UFR des Sciences de Santé / Département Médecine** + nom du diplôme + nom de la formation ».

CODE UAI : 021 1318 U

Chaque organisme collecteur dispose ensuite des codes-écoles et web spécifiques pour affecter la taxe.

Un reçu libératoire vous sera délivré par l'organisme collecteur.

QUAND VERSER ?

La date de versement aux organismes collecteurs est fixée au :

29 février 2020



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020
"Pour la réussite des talents de demain"

UFR DES SCIENCES DE SANTÉ MÉDECINE

- Renouveler les équipements pédagogiques
- Réaliser nos objectifs de formation
- Moderniser nos méthodes d'enseignement
- Développer les nouvelles techniques d'apprentissage

© UFR des Sciences de Santé de Dijon | janvier 2020

Parce que la santé est un bien commun qui doit être accessible à tous, nous avons besoin des partenaires du monde économique pour former au plan théorique et pratique les meilleurs médecins, tant généralistes que spécialistes.

l'UFR des Sciences de Santé de Dijon a besoin de vous pour construire la santé de demain.

Les étudiants, les enseignants, le directeur de l'UFR Marc MAYNADIÉ vous sollicitent pour apporter un soutien financier en versant votre taxe d'apprentissage à l'université de Bourgogne à destination de la circonscription Médecine.

les **DIPLÔMES BÉNÉFICIAIRES**

Notre établissement est habilité à percevoir la Taxe d'apprentissage pour les formations suivantes :

- Diplôme d'État de Docteur en Médecine
- Master Hôte Greffon
- Master Santé publique - Environnement



Le laboratoire d'anglais médical

Grâce à la **TAXE D'APPRENTISSAGE** dont vous nous avez fait bénéficier en 2019,

nous avons pu :

- Financer l'inscription des étudiants de Médecine à l'AFGSU (*Formation aux Gestes et soins d'urgence*)
- Participer à la rénovation intégrale des laboratoires d'anglais de l'UFR tant en matériel audiovisuel qu'en équipements informatiques
- Participer également à l'achat de vidéoprojecteurs de dernière génération dans de nombreuses salles d'enseignement



Système de vidéoprojection, amphithéâtre Aristote

